

L'abdication de la victoire

Par Saint-Brice

Les Allemands n'ont pas perdu de temps à préciser leur attitude dans la question du pacte de garantie. La note française a été remise le 24 août. Trois jours ont suffi à M. Stresemann pour prendre son parti. On dira peut-être que la situation ne prêtait guère aux tergiversations puisqu'il s'agissait seulement de décider pour ou contre une offre de négociation. C'est-à-dire que la Wilhelmstrasse aurait été si prompt à la réponse de la France n'avait pas laissé entendre à l'Allemagne la réalisation de tous ses espoirs ?

Qu'attend l'Allemagne du pacte de garantie ? Oh ! elle n'en a fait aucunement mystère. La première note du 9 février était déjà parfaitement claire. La seconde note du 20 juillet a mis les points sur les i. Son dernier document du 27 août prend bien soin de rappeler que Berlin conserve toutes ses arrière-pensées.

C'est qu'elles sont tout à fait naturelles, ces arrière-pensées. Considérez la situation.

Les vainqueurs se sont laissés bafoués. Ils ont été leur impuissance et leurs désaccords. Ils trahissent leurs alliances en constatant que le traité de paix n'a suffi pas à assurer la paix future, en envisageant de substituer au régime imposé par le vainqueur, un accord de réconciliation avec le vaincu. Comment le dit vaincu pourrait-il ne pas conclure que sa réhabilitation est en marche, qu'une ère nouvelle s'ouvre, que la révision du traité est virtuellement acceptée, que cette révision exploitant les divergences des vainqueurs parviendra à supprimer les derniers avantages qui leur restent.

Quels sont ces avantages ?

Une supériorité de force, toute relative, car les vainqueurs ont consenti dans l'erreur du triomphe à entrevoir leur propre désarmement sans même s'assurer la destruction définitive des possibilités de nuire du trouble paix.

Un état de droit non moins relatif car le traité de Versailles a créé un édifice si fragile et si incomplet que les bénéficiaires eux-mêmes ont prévu une adaptation continue.

La situation étant telle, toute modification d'un équilibre prodigieusement instable ne peut être qu'un déclin des vainqueurs d'hier, à moins que ceux-ci, reconnaissant la mauvaise réalisation de la victoire, ne prennent l'initiative de refaire le traité à leur avantage. C'est ce que la France pou-

vait faire au moment de la Ruhr. Ayant laissé passer l'occasion, elle ne pouvait que perdre à toute modification du statut de Versailles.

C'est ce que les Allemands ont très bien compris. Il est vraiment stupéfiant que les Français ne se rendent pas compte des sacrifices auxquels ils se sont laissés entraîner. Sans doute est-on allé très docilement au début pour leur éviter l'impression de glisser sur la pente. Mais voici que le mouvement s'accélère. Gare à la culbute définitive.

Par le seul fait de ne pas avoir écarté d'un pacte de garantie limité au Rhin, nous avons consacré la fragilité des autres frontières de l'Allemagne, ouvert la porte aux futures révisions.

En admettant l'entrée dans la Société des Nations d'une Allemagne en état de rébellion ouverte contre les clauses militaires du traité, nous avons préparé la manœuvre qui doit nous retourner contre la France le désarmement.

En nous pliant à l'arbitrage obligatoire que repousse l'Angleterre, nous avons renoncé à toute indépendance de notre politique étrangère.

Qu'on ne vienne pas après cela nous parler du maintien des traités, de la sauvegarde de nos droits de sanction et de nos devoirs de solidarité internationale. La note française du 24 août laisse entendre l'abandon de toutes nos réserves. Nous laisserons poser la question du désarmement général. Nous permettrons à l'Allemagne de jouer de son prétendu désarmement pour couper la route entre le Rhin et la Vistule. Nous consentons à subordonner nos engagements d'alliance à l'appréciation de tiers. Nous renonçons à interpréter seuls les clauses essentielles du traité.

On peut laisser maintenant le champ libre aux juristes, ils sauront trouver des formules équivoques que chacun pourra interpréter à sa guise. Le beau résultat en vérité. Les applications, quand elles viendront, ne pourront être qu'à notre détriment, puisque le nouveau statut est créé pour substituer un état de conciliation pacifique à la force des vainqueurs qui ont reconnu eux-mêmes leur impuissance. C'est l'abdication de la victoire. SAINT-BRICE.

LA GUERRE DU RIF

Nos troupes continuent à progresser

Fez, 2 septembre. — Depuis la prise du massif du Djebel Amargou, sorte de bastion au centre d'un triangle, dont les sommets sont formés par Fez, El-Bali, Migana et Kollé, des dissidents s'étaient installés sur le Djebel Achekou, hauteur voisine d'Amargou. De là, ils lançaient des boulets qui leur permettaient d'inquiéter particulièrement la route de Fez-El-Bali à Kuria des Cherarga. La mehalla du pacha Bagdadî campée près de Lelaine, était parfois attaquée la nuit.

Ce matin une opération aurait été déclenchée contre un groupe de 600 dissidents occupant le Djebel Achekou, par une action combinée des troupes françaises et de la mehalla du pacha Bagdadî. Les résultats n'en sont pas encore connus.

Sur le front du 19^e corps, la progression continue au nord de Cheyabe avec comme objectif, Djorfata, dont aux premières nouvelles, nous aurions occupé les hauteurs environnantes. Toutefois ces renseignements ne sont pas confirmés officiellement.

Dans la matinée les chefs du bureau de renseignements de la tacha de Taza se sont réunis au siège de la région de Fez et ont donné au général de Chambrun des renseignements sur la situation politique dans les tribus.

Les affaires d'Abd-el-Krim vont mal

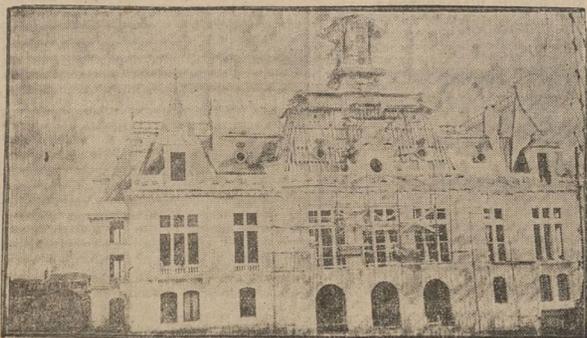
Fez, 2 septembre. — Des informateurs, dont la documentation est généralement sûre, rapportent que diverses fractions des tribus des Senhadja ont tenu une importante réunion à Karial, au cours de laquelle le chef Qazdani, envoyé par Abd-el-Krim, donna lecture d'une lettre adressée par ce dernier aux Senhadja et dans laquelle l'agitateur exaltait leurs vertus guerrières et leur promettait de les incorporer dans l'armée rifaine et leur demandait d'aller renforcer les Beni-Mestara. Les Senhadja répondirent qu'Abd-el-Krim n'avait pas tenu ses promesses jusqu'ici et qu'ils refusaient de se battre en dehors de leur territoire que d'ailleurs, ils sauraient défendre.

De leur côté, les Beni-Zeroual, au cours d'une réunion tenue avant-hier, auraient décidé de faire connaître de nouveau à Abd-el-Krim qu'ils n'étaient pas disposés à prêter main forte aux autres tribus, se réservant cependant d'assurer la défense de leur pays.

Les Beni-Zeroual ne font ainsi que persister dans l'attitude qu'ils ont manifestée depuis quelque temps.

Il est permis de supposer que le nouvel état de position prise par les Senhadja ne doit pas laisser d'inquiéter Abd-el-Krim. Il ne faut pas oublier en effet, que cette tribu constitue la plus grosse partie des forces supplétives rifaines et que ce furent les Senhadja qui furent lancés sur Fez, dès l'ouverture des hostilités.

LE NOUVEL HOTEL DE VILLE DE VICHY



PARIS-CENTRE

Dix-septième année. - N° 6.033

ALONNEMENTS:			
Nièvre et limitr...	55.00	30.00	16.00
Autres départ...	60.00	32.00	17.00
Union postale...	100.00	52.00	28.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-43

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

JEUDI

3

SEPTEMBRE 1925

Le comité provisoire Jean BAFFIER s'est réuni hier à "Paris-Centre"

Ainsi que nous l'avions annoncé, le comité provisoire Jean Baffier s'est réuni hier à 16 heures, dans les bureaux de « Paris-Centre » ; étaient présents: MM. E. Bélie, F. Guyonnet, A. Lamy, L. Mohler, G. Montagnon et J. Subert.

Excusés: MM. Hugues Lapaire et Paul Mohler.

On sait que le but du comité est de répondre au généreux appel de M. Hugues Lapaire et de glorifier la mémoire du sculpteur Jean Baffier, d'une part, en édifant une tombe au cimetière de Saucouins; d'autre part, en collaborant largement à l'aménagement du musée municipal de Nevers, d'une salle où les œuvres du maître seront réunies et mises en valeur.

De nombreuses personnalités de Paris, du Berry et du Nivernais tiendront à se grouper pour mener à bonne fin cette noble tâche. Désormais, aussi bien dans le pays où il est né, que dans notre ville qu'il a tant aimée, la mémoire d'un grand artiste survivra et sera honorée comme elle le mérite.

Lettre de M. Hugues Lapaire

Nous avons reçu de M. Hugues Lapaire, vice-président de la Société des Gens de Lettres de France, la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur en chef, Paris-Centre a entendu mon appel. Je l'en remercie. Je savais bien que ma plainte trouverait un écho fraternel dans la belle ville d'art nivernaise.

Nevers a raison de considérer Jean Baffier comme un enfant de son pays car le cher artiste confondait toujours dans un même amour Bourges et Nevers.

« Etant gamin, écrivait-il jadis à l'adresse de son père, j'ai toujours aimé la direction avec son drapeau quand j'allais commencer à nager aux ouvrages de la vigne tenant à la région du château d'Apremont ».

Maintenant, Monsieur le Rédacteur en chef, me voilà tranquille...

Jean Baffier a ses racines profondes dans le peuple. Il appartient à la grande famille berriçonne; elle doit être fière d'avoir produit un fils tel que lui. C'est à elle d'enrichir sa tombe et son souvenir.

Je pense que mes compatriotes comprendront enfin ce qu'il y a de douloureux, d'humiliant et d'injuste — de laisser abandonnée comme celle du dernier des déclassés, la tombe de ce noble artiste qui fit tant d'honneur à son pays et dont l'ambition fut simplement de devenir — comme il disait, — un artisan de loyal travail.

Si son œuvre, gravée dans la pierre, le marbre, le cuivre, l'émail, le bois, ne constitue pas un Panthéon, du moins il faut que sa mémoire soit honorée, la loi, la nature, tout cela, toute la vaste étendue qu'il avait pour notre vieille terre berriçonne.

Vous me demandez, monsieur, de faire partie du comité que vous avez l'intention de constituer. J'accepte cet honneur et si mon humble personnalité peut en quoi que ce soit servir l'œuvre de Jean Baffier je vous prie d'en user. Je laisse aux notabilités le soin de réaliser mon geste tout naturel, souhaitant que les esprits s'éveillent en même temps que les cœurs.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, etc...

HUGUES LAFAIRE

Un service solennel en l'honneur des morts de la guerre a eu lieu à Senlis

Senlis, 2 septembre. — Un service solennel auquel assistait la municipalité, les officiers de la garnison, les magistrats, les fonctionnaires et les représentants des sociétés locales d'anciens combattants et de familles des victimes de la guerre, a eu lieu ce matin à la cathédrale pour commémorer les événements du 2 septembre 1914.

M. l'abbé Chotard, ancien aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur, prononça une touchante allocution. A l'issue de la cérémonie religieuse, un cortège comprenant les autorités civiles, militaires, religieuses et la population se rendit au cimetière civil où des gerbes de fleurs ont été déposées sur la tombe de M. Eugène Odent, ancien maire, fusillé avec 26 de ses concitoyens par les soldats allemands.

Le Congrès des mutilés s'est tenu hier

Sedan, 2 septembre. — Les congressistes, après leur réception par la municipalité à la tête de laquelle se trouvait M. Charpentier, sénateur, maire de Sedan, qui leur a adressé quelques paroles chaleureuses et cordiales, se sont réunis au Palais des Sports. La séance fut immédiatement ouverte. Les commissions et sous-commissions ont examiné les vœux et rapports dont elles ont été saisies.

Parmi les principaux vœux déjà acceptés en commission, signalons le vœu relatif à la transformation de la juridiction des pensions, dans le sens du projet déposé par le gouvernement, pour le tribunal des pensions, et s'inspirant des mêmes principes que le projet relatif à la composition du tribunal; la question de l'extension du droit attaché à la carte de priorité sur les transports; la question de l'application de la législation des emplois réservés et de l'emploi obligatoire.

Mais les questions sociales dans leur application aux victimes de la guerre, sont particulièrement à l'ordre du jour et donnent lieu à des suggestions extrêmement intéressantes.

Le Conseil de la Société des Nations a ouvert sa session à Genève



M. PAINLEVÉ a présidé la séance inaugurale



M. P. BONCOUR, délégué français



M. LOUCHEUR, délégué français

Phot. Meurisse Cl. Paris-Centre

M. Painlevé ira à Metz le 11 septembre

Metz, 2 septembre. — M. Painlevé arrivera à Metz le 11 septembre par le train de 10 h. 42. Les honneurs militaires lui seront rendus sur la place de la Gare. Le président du conseil recevra à la préfecture les parlementaires et les membres du conseil général du département. Puis il visitera le cimetière de Chambrière et la Chambre de commerce. Après avoir assisté à un banquet officiel dans les salons de l'hôtel de ville, M. Painlevé se rendra à Fresco, où aura lieu une manifestation des escadriers messins. Le président regagnera ensuite la gare où la bienvenue lui sera souhaitée par les divers corps constitués. Il prendra le train à 7 h. 30.



LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. EN PAGE 3 : Le championnat international de l'ard à Vichy. Les fêtes d'Entrains. Les courses de dimanche prochain à Tannay et à Decize. EN PAGE 4 : Une conférence catholique à St-Fargeau. Un exploit de bandits près de Vierzon. La circulation des véhicules réglementée à Bourges.

La Pologne et son armée

Le général Gouraud vient de rentrer à Paris après avoir assisté aux grandes manœuvres de l'armée polonaise. Les déclarations à la presse ont été laconiques: « l'armée polonaise est magnifique ». C'est tout. Ce n'est pas assez pour notre curiosité.

Pour nous Français, le problème le plus angoissant à l'heure actuelle, est celui de notre sécurité, problème qui intéresse la vie même de la nation, non pas seulement dans un lointain avenir mais au plus proche lendemain.

Car la reconstitution de la puissance militaire allemande, bien que clandestine, progresse rapidement. Il est prudent de ne compter ni sur l'Angleterre, ni sur l'Amérique.

Faisons l'inventaire de nos ressources. Chez nous, elles menacent de ne pas augmenter. En Belgique, avec ses dix millions d'habitants calmes, mais sérieux, tenaces et industrieux, fournirait un appoint important.

La Yougo-Slavie, les Tchèques et les Roumains, surveillent le sud-est de l'Europe. Mais, ce ne sont là que petites nations, petites armées et faibles effectifs.

Par contre, une surprise agréable était réservée, cet été même, aux personnalités militaires françaises invitées officiellement par le gouvernement de Varsovie à suivre les manœuvres de la jeune armée polonaise. N'oublions pas que cette armée se recrute dans un pays de 35 millions de Slaves robustes et intelligents.

Il est bon, à ce sujet, de fixer les idées du Français moyen; de lui faire bien connaître ce peuple qui survit, en 1920, l'Europe du péril bolchevique. Que connaissons-nous de lui ? Les officiers français, retour de Pologne en ont raconté dans leurs foyers, beaucoup de mal et beaucoup de bien. De quoi était faite, dans leurs appréciations, leur part de déception ?

Soit dit sans récriminer, car le gouvernement français a fait ce qu'il a pu de 1914 à 1918 pour maintenir le moral d'un peuple nerveux et impressionnable, il faut avouer que le public, chez nous, n'a pas été mis au courant de bien des faits importants de la grande guerre.

En d'autres termes, il a toujours ignoré ce qui se passait en Pologne avant l'armistice. C'est ce que nous allons essayer de faire connaître en quelques mots.

Dès l'automne 1914, les Empires Centraux jouèrent très adroitement de la corde patriotique toujours vibrante dans le cœur des descendants des *Faucheurs de la mort* (1). D'ailleurs, l'on en était pas à une promesse près; « promettez et tenir » sont deux, surtout par la fourbe Allemande.

De tout temps, la gradation, dans l'antipathie, a été chez nos amis Polonais, la suivante: Envers le Russe, mépris et haine profonde. Pour l'Allemand, haine, mais estime. Enfin, vis-à-vis de l'Autrichien (très libéraux, mais les « bœufs », sentiments très mêlés. L'on en était arrivé à une certaine camaraderie, teintée d'un peu de mépris pour un empire que l'on sentait devoir disparaître un jour. Les Polonais riches étaient bien reçus à la Cour de Vienne, et la bourgeoisie fournissait nombre de fonctionnaires aux villes galiciennes.

Ce fut donc une Pologne indépendante dont le noyau aurait été la Galicie, une Pologne fille de l'Autriche, qui fut promise aux patriotes par les deux empereurs. La première pulsation de l'organisme nouveau ne partit donc ni de Posen ni de Varsovie, ni de Paris, mais bien de Cracovie. Les premières légions de l'indépendance créées dès 1915, polonaises de cœur, étaient en fait des troupes commandées et armées à l'autrichienne, et ayant comme objectif: la Russie, comme ennemi principal; l'armée russe.

Il est bon de faire remarquer qu'après la débâcle des armées tsaristes, ces Légions combattirent à prêter les troupes bolcheviques. L'ennemi n'était pas telle ou telle forme de gouvernement, mais le Russe, uniquement le Russe abhorré. Il est juste également de dire que jamais les jeunes troupes polonaises ne consentirent à combattre la France. Pétalski, leur chef, fut le même emprisonné par les Allemands pour cette raison.

Ce fut le mérite du président Poincaré de comprendre le danger né, non seulement de cette action militaire (comme toute peu importante en raison de la faiblesse numérique des dites Légions) mais encore de la présence, à l'armistice d'une armée forcément imbue de l'esprit et de la force germaniques.

Dès 1914, les volontaires polonais résidant en France, avaient bien formé l'Étranger phalange des Bayonnais. Mais il ne s'agissait guère que d'un bataillon faisant partie organiquement de la Légion étrangère (qu'il ne faut pas confondre avec les Légions polonaises dont il est question plus haut).

Ce bataillon était donc destiné, hélas, par grâce d'état, à une quasi destruction glorieuse, qui, chose ignorée de beaucoup de Varsoviens eux-mêmes, le place au rang des plus belles troupes tombées au cours des luttes pour l'indépendance polonaise. Mais il fallait une véritable armée, capable, au règlement de compte final, de parler au nom d'une Pologne amie de la France. Ce fut l'armée Haller, l'armée dite bleue (parce qu'elle était de drap bleu horizon).

(1) « Faucheurs de la Mort », nom donné aux insurgés polonais qui, dans leur lutte contre les Russes, n'étaient armés que de faux, emmanchés le tranchant en l'air.

J'ai pu rencontrer un officier français qui a combattu dans les rangs polonais et qui a fait de longs séjours en Pologne. Je lui ai demandé de compléter pour les lecteurs de Paris-Centre la déclaration du général Gouraud. Les voici:

Jacques PERICARD.

L'armée bleue envoyée en Pologne au printemps 1919, formait huit belles divisions instruites selon nos méthodes. Certains commandements étaient encore exercés par des officiers français, qui peu à peu passaient la main à leurs camarades polonais.

Cette armée, comment fut-elle reçue chez elle, dans son propre pays ? La population civile, (surtout l'aristocratie) fut franchement accueillante. Mais l'armée grise, l'armée locale et les fonctionnaires pour la plupart Galiciens, furent moins enthousiastes.

L'esprit de boulot n'est pas spécial à l'armée française. Il faut pardonner aux Polonais un travers que nous partageons avec eux.

Supposez l'arrivée en France, après nos revers de 1870, de troupes de sang français, mais instruites à l'allemande. Et imaginez-vous la réception que leur auraient réservée les vieux Africains qui encadraient nos régiments ?

Vous objecterez ce que vous voudrez: amitié séculaire, prestige de la victoire, etc., etc. D'abord, depuis qu'il existe des armées au monde, jamais un vaincu n'a accepté de reconnaître l'infériorité de ses méthodes d'instruction et d'ignorer leur réforme catégorique. Ce sera l'œuvre de ses enfants, mais lui-même en est bien incapable. Et puis, lui fait le répéter: esprit de boulot, esprit de boulot toujours. Fait dignes de remarque. Ce furent nos officiers de l'active, contrairement à ce qu'on pourrait supposer, qui montrèrent le plus de liant et de bonne volonté dans leurs relations avec leurs camarades de l'armée grise.

Enfin la politique s'en mêla. Bref, au lieu de faire absorber l'armée grise (autrichienne) par l'armée Haller (française), ce fut la contraire qui fut décidé par le gouvernement polonais d'alors.

Ajoutez à cela que le Parlement français, fort maladroitement, non seulement donna prétexte à cette mesure qui allait contre notre influence, mais la rendit inévitable en rappelant brusquement tous les officiers de réserve, malgré un contrat passé en bonne et due forme, par eux avec le gouvernement de Varsovie.

Des milliers de gradés rentrèrent en France littéralement ébourrés. Ce que furent leurs conversations à leur retour dans leurs foyers, on le devine. Ils propagèrent partout une opinion défavorable à la jeune armée alliée. Opinion fondée à l'époque, mais qu'il est nécessaire de combattre aujourd'hui.

La Pologne, d'ailleurs, devait cruellement expier son imprudence. L'amalgame pouvait donner des résultats satisfaisants avec les armées. La guerre bolchevique survenant immédiatement, ce fut le désastre.

Les troupes tiraillées entre deux tendances opposées, instruites de façon différente (ce qui équivalait à un manque presque complet d'instruction) ne firent pas devant la cavalerie de Budenny. On sait le reste: l'arrivée du général Weygand, la mise au point d'une armée de réserve, et enfin la victoire.

Depuis, politique et commandement ont évolué en Pologne. Les leçons du passé n'ont pas été perdues. La mauvaise impression en apparence, fondée, rapportée par les officiers français de l'armée Haller, reposait sur des travers bien plus que sur des défauts fœniaux.

Le Polonais, comme le Français d'ailleurs a ses qualités et ses défauts. Son orgueil national est parfois exagéré. Mais par contre cet orgueil est générateur de grandes actions.

L'armée polonaise se montre en 1925 bien habillée, bien équipée et parfaitement instruite. Si nous ajoutons que la mission française réduite, mais non supprimée, a travaillé à ce qu'on appelle l'équipement arrière que des usines de munitions ont été créées, que la mobilisation a été organisée, méthodiquement, les plus grands espoirs nous sont permis.

Ce peuple d'artistes, de penseurs, peut devenir un peuple de réalisateurs. Moins apathique que les Russes, nos nouveaux alliés, inférieurs en tant que nombre, ont du moins sur eux un grand avantage. Ils ont non seulement le sens, mais la suite de la patrie. Si l'on ajoute à cela que la population s'accroît tous les ans de presque un million de nouveaux-nés, soit un demi-million de futurs et rudes soldats, nous pouvons apporter créance à la parole d'un homme politique de Varsovie, disant dernièrement: « Il faut bien que les gens de Berlin se persuadent que l'armée polonaise, telle qu'elle est aujourd'hui, c'est une force qu'on n'aurait pas en une seule bataille ».

La Pologne n'est pas la Turquie. Ce pays allié n'est pas un homme malade. C'est un jeune gars qui pousse dru. Un peu présomptueux, il a souffert de son inexpérience. Mais il a pour lui un sang neuf, de la

M. Foucault père est employé aux usines de céramiques de Decize depuis soixante-onze ans

Les nécessités de l'information nous ayant pris, ces jours-ci, le plus clair de notre temps, nous avons dû, à notre grand regret, interrompre les recherches entreprises pour découvrir le plus vieil ouvrier de la région du Centre. Que nos lecteurs veillent nous pardonner cette involontaire éclipse.

Notre enquête vient d'être reprise et n'a pas tardé à nous apporter des résultats pour le moins concluants. Nous avons en effet tout lieu de supposer que, cette fois, nous tenons l'objet de nos préoccupations.

M. Antoine Guyot, détenteur actuel du "titre" pour ses 64 années de services consécutifs aux Etablissements Bouchacourt, à Fourchambault, doit s'incliner aujourd'hui devant la supériorité incontestable d'un concurrent qui le laisse tout simplement sept ans derrière lui.

L'usine Boigues. Des cheminées immenses et fumueuses, tendant vers le ciel gris et maussade de ce matin de septembre, leur grand toit rose. De vastes bâtiments remplis de bruit, de fourmillement animation de poissière et de fumée.

M. Boigues est occupé. Un employé nous indique un siège où nous priant d'attendre. D'autres vont, viennent, affairés, et voici qu'arrive un tout petit homme, simplement vêtu, coiffé d'une casquette et auquel nous croyons dérocher la profession de concierge.

Après quelques minutes d'attente, nous sommes introduits dans le bureau directeur où M. Boigues nous reçoit avec sa courtoisie courtoise.

M. Boigues se dirige vers le bureau et appelle son employé. Lorsque parait celui-ci, c'est à peine si nous sommes revenus de notre légitime étonnement.

Celui que nous avions pris pour le pipet n'était autre que M. Foucault, le plus vieil ouvrier de la région, qui voudra bien nous l'expliquer, nous pardonner cette méprise. Aussi, pourqu'on vous obligez-vous M. Foucault à paraître 65 ans, alors que vous êtes le jour en 1860 !

Un homme qui a travaillé plus de 70 ans au service des mêmes patrons, le ruban rouge vient récompenser pleinement celui qui consacra sa vie entière au travail, celui dont la longue existence pleine de fidélité, de dévouement, de labeur et de probité ne fut qu'un exemple ininterrompu de hautes et belles vertus qui caractérisent la classe ouvrière de notre pays.

En attendant que la récompense qu'il mérite lui soit accordée, que M. Foucault veuille bien trouver ici l'expression de notre grande admiration, sentiment que partageait, nous en sommes certains, tous nos lecteurs.

Revue de la Presse

LA POLITIQUE ALIMENTAIRE

Le Rappel (Edmond de Mesnil) : Le socialisme, qui ne nourrit pas toujours ses hommes, a d'autres Thomas, d'autres Varrées à nourrir, et les radicaux-socialistes de l'école de Fauriol et Buisson sont une espèce rebelle, qui appartient moins à la politique qu'à la pénelothologie.

L'INDIGÈNE A L'INSTITUT RESPECT DE LA FORCE

L'Echo de Paris : La rude alerte du Maroc doit rappeler au gouvernement la nécessité d'avoir une vraie méthode coloniale. Cette nécessité apparut à l'Italie au lendemain de ses revers d'Abyssinie et détermina la réaction salutaire qui aboutit à la conquête de la Lybie et de la Cyrénaïque.

LE DAUPHINÉ SAVOIE

Les prix établis comprennent toutes les dépenses : chemin de fer (aller et retour), hôtel, excursions, guides, etc. Nos voyageurs n'ont ainsi aucun souci et peuvent profiter en toute quiétude des voyages dont les itinéraires ont été très minutieusement étudiés.

LES PYRÉNÉES

1er jour. — Départ de Bourges à 22 h. 22. Départ de Nevers à 20 h. 50. Départ de Moulins à 18 h. 50. Départ de Montluçon à 21 h.

LES COURSES

MERGEDRI A CHANTILLY. Prix de Montfautaine. — 1. Heugon, L. Andraud ; 2. Neja, J. Mavassan ; 3. Mlle Fidèle, vicomte Roy.

LES COURSES

Prix de Chantilly. — 1. Trio Irac, E. Martinez de Hoz ; 2. Frioli, comte G. de Chevagnac ; 3. Etoile, L. Kahn.

ECHOS

Deux chauffeurs s'injuriant. L'un, à court d'épithètes, lance l'injure nouvelle : "Va donc, Abd el Krim !"

AVIS A NOS CLIENTS DE PUBLICITÉ

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VILLE AVANT QU'IL SOIT 10 HEURES DU MATIN.

DERNIERE HEURE

Malgré la grève des marins britanniques des paquebots prennent la mer

Londres, 2 septembre. — La grève des marins britanniques semble entrer dans une nouvelle phase. Les compagnies de navigation ont réussi aujourd'hui, malgré les efforts des grévistes, à constituer des équipages et plusieurs paquebots ont pu prendre la mer.

C'est ainsi que le "Majestic", de la White Star Line, est parti ce matin pour New-York. En passant à Cowes, il a pris à son bord 129 marins recrutés en hâte dans la région. Il a pu ainsi quitter les eaux anglaises avec un équipage complet.

On télégraphie de Melbourne, que la situation est toujours aussi tendue en Australie. Ordre a été donné aux grévistes de reprendre le travail dans les 48 heures, sous peine de sanctions graves.

Le conseil municipal de Montpellier vote un secours aux employés de banque en grève. Montpellier, 2 septembre. — Le conseil municipal réuni d'urgence à 18 heures pour statuer sur une demande de secours des employés de banque en grève, a voté à l'unanimité un crédit de 5.000 francs.

M. Painlevé reçoit une délégation de la Fédération des fonctionnaires. Paris, 2 septembre. — M. Painlevé, président du Conseil a reçu ce matin une délégation de la Fédération des fonctionnaires venue l'entretenir à nouveau de la question des traitements.

La grève maritime prend une nouvelle extension. Londres, 2 septembre. — La grève maritime a pris, ces jours derniers, un caractère assez grave. Les yeux de l'Angleterre sont fixés sur le paquebot géant "Majestic" pour savoir s'il partira ou non de Southampton à destination de New-York.

Des communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Le sous-marin italien "Veniero" est considéré comme perdu. Venise, 2 septembre. — Un communiqué officiel annonce que toutes les recherches n'ayant pas donné jusqu'à présent de résultat, on doit considérer le sous-marin "Veniero" comme perdu.

Les dockers de Nantes s'agitent. Nantes, 2 septembre. — De nouveaux incidents viennent de surgir entre les dockers au mois, et les dockers à la journée.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

Les communistes sont condamnés. Paris, 2 septembre. — Quinze communistes étaient arrêtés vendredi dernier, au cours d'une manifestation qui se déroula devant l'ambassade polonaise.

ALLIER

NIÈVRE

NEVERS

MOULINS
Voici les vendanges

VICHY
Le championnat international de billard

Cinq mille sujets ont acclamé la gracieuse reine d'Entrains

NEVERS
L'autopsie de M^{me} Louet a été pratiquée hier matin

Comment le Maire de Bourges a réglementé la circulation des véhicules

Communiqué de la préfecture : Il est rappelé aux viticulteurs qu'aux termes de l'article 6 de la loi du 29 juin 1907, la quantité de piquettes à fabriquer par exploitation est limitée à 40 hectolitres.

L'attention des récoltants est appelée tout particulièrement sur ce point afin qu'ils observent strictement les limitations fixées par la loi.

Une surveillance rigoureuse sera d'ailleurs exercée par l'administration des contributions indirectes et les abus qui viendraient à être découverts seront punis avec sévérité.

LA FIEVRE APTEUSE
L'interdiction qui pesait sur une certaine partie des communes de l'arrondissement de Moulins et d'Yzeure, en raison de la fièvre aphteuse qui était déclarée, est levée.

Le temps. — Hier temps nuageux, ondées. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 17° ; à midi, 20° ; maxima, 21° ; minima, 16° ; baromètre 760 mm.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Accidents du travail. — Georges Bouillé, 23 ans, vitiériste, rue Gambetta, est tombé d'une échelle, se blessant profondément à la main droite, incapable de travail de deux mois.

Le tournoi international de Vichy, qui réunit chaque année les meilleurs amateurs de la région, aura lieu dans la salle de la Restauration, à partir du 8 septembre. Engagements, 20 francs reçus au siège social, 11, rue du Parc, jusqu'au 7 septembre inclus, au nom du président de l'A. B. V. Ce tournoi sera régi par les règlements de la F. F. A. B.

Les parties se joueront de la façon suivante : 1^{re} catégorie : 300 points, au cadre de 45, à 2 coups, sur billard de 3 m. 10.

2^e catégorie : 300 points, au cadre de 45, à 2 coups sur billard de 3 m. 10.

3^e catégorie : 200 points au cadre de 35, à 2 coups sur billard de 2 m. 80.

4^e catégorie : 200 points, partie libre, coins coupés, sur billard de 2 m. 80.

5^e catégorie : 100 points, partie libre sur billard de 2 m. 80.

6^e catégorie : 75 points, partie libre, sur billard de 2 m. 80.

7^e catégorie : 50 points, partie libre, sur billard de 2 m. 80.

Les 7^e, 6^e et 5^e catégories commenceront le 8 septembre. Les 4^e, 3^e et 2^e, le 12 septembre.

La Saison

Au Grand Casino. — « Samson et Dalila ». Le chef-d'œuvre de Saint-Saëns sera joué ce soir sur notre première scène. Il y aura foule certainement, car les rôles principaux de l'ouvrage du génial musicien seront tenus par des artistes talentueux, toujours applaudis sur notre grande scène.

M. Carrère, de l'Opéra, à la voix puissante et claire. Mlle Lyse Charry, de l'Opéra également, dont il est superflu de faire ici l'éloge.

Dans son ensemble, cette splendide œuvre lyrique est exécutée au théâtre du Casino avec un grand soin artistique.

Rappelons que Samson et Dalila comporte des ballets et que ces divertissements chorégraphiques sont exécutés par les artistes par l'excellent corps de ballet du Casino.

Au Casino des Fleurs. — Aujourd'hui trois représentations.

A 13 h. 30, au Jardin, La Veuve Joyeuse, opéré en 3 actes de Franz Lehár, avec la divette Renée Guibert, à 46 ans impériale. La grande Laurence Duluc, ex-pensionnaire de la Comédie Française ; MM. Raymond Fabrè, de la Porte Saint-Martin ; Paul-Marcel, du Gymnase ; R. Geller, de la Renaissance ; M. Mille, L. Prad, Bourgoign ; Mmes Le Guevriers, Hivry, J. Beretta, etc.

A 20 h. 30, au Jardin, soirée de grand gala pour les débuts de Mme Eugénie Buffet, la célèbre étoile de la chanson française dont la rentrée à Paris à l'Empire aux côtés de Darnia et des Yvette Guibert, a été triomphale. La grande artiste chantera ce soir quelques unes des dernières nouveautés de son répertoire. Au même programme débuts de Nicolo, le fin diseur de l'Empire et du comique Delmens ; La Constanza et le refrain de la Lumière ; Gréat Hugo, Cinéma ; La douceuse aventure.

Demain, au Jardin, au matinée ; La Veuve Joyeuse.

A la Restauration. — Le chef-d'œuvre de Shakespeare, Le Marchand de Venise ; Venise en 1560. Film sensationnel et rare.

Au Parc d'Enlains. — Tous les jours Guignol.

L'ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse est proche. Nos Nemrods ne semblent pas témoigner un bien grand empressement à prendre leurs dernières dispositions.

Pour Vichy, nous aurons certainement un déficit sur les permis de chasse.

En 1924, trois jours avant l'ouverture : 385 permis, nos 1925 : 361.

Pourquoi ? Avant nous-même nous poser à ce sujet, nous avons voulu néanmoins poser la question à plusieurs chasseurs. Leur réponse a été identique : la principale raison est certainement que l'on ne peut chasser qu'un terrain gardé, ce qui est le contraire de ce qui se rapporte avec les résultats que l'on obtient. Plus de zones neutres aujourd'hui et le fusil devient inutile à celui qui ne peut opérer en chasse gardée.

Y a-t-il beaucoup de gibier ? Optimisme pour le gibier à poil, mais grande réserve pour le gibier à plume. On prétend que les machines agricoles sont funestes aux courvaes, de sorte que certains de nos plus enrégés chasseurs ont fait, en prédisant et en caillies, une belle ouverture dans le Puy-de-Dôme dimanche dernier.

Après tout, je persiste à croire que le gibier à plume ne figurera pas cette année encore à la place d'honneur dans les processions de nos Nemrods.

SPORTING CLUB

Tournoi de lawn-tennis (handicap) Résultats du 1^{er} septembre :

Simple messieurs : Marchais bat Ranton 6-5, 6-6, 6-3 ; Hardy bat Pélies 6-3, 6-2 ; Pauline bat Ymer 6-3, 6-2 ; vicomte X. de la Tour bat Vauthy 6-3, 6-5 ; Granet bat M. Albertin 6-3, 3-6, 8-6 ; A. Ladouge bat Tichborne W. O. ; Camillon bat Monin 6-3, 6-1 ; Calamy bat Bénédict 4-6, 6-3, 8-6 ; Decugis bat Yvo, 6-5, 6-4 ; Courtes bat Echevarrieta 6-4, 4-6, 6-1 ; Perez bat Lhier 6-2, 6-2 ; G. Albertin bat Visseaux fils 6-1, 6-1 ; Plumet bat Dillenseger 6-5, 2-6, 7-5 ; Berthet bat R. Echevarrieta 6-3, 6-2 ; Marchais bat Bédolan, 4-6, 6-2, 6-3 ; Hardy bat Pauline 6-1, 3-6, 6-1 ; Granet bat vicomte X. de la Tour 6-2, 6-4 ; Deboue hat Martin 6-3, 6-1 ; Dollet bat Visseaux père 4-6, 6-3, 6-4 ; Besson bat Guinard 6-5, 4-6, 6-2 ; Farinade bat R. Albertin 6-3, 6-1 ; Perez bat G. Albertin 6-5, 6-4 ; Faure père bat L. Ladouge 6-1, 6-2 ; Courtes bat R. Chauchât de Benneville 6-2, 6-4.

Simple dames : Mlles Lambert bat Mme Zaninari W. O. ; Mlle M. Piquebat Mlle Fremont 6-6, 6-3, 6-3 ; Mlle Guichard bat Mlle Zinner 6-2, 6-4 ; Mlle J. Aletti bat Mlle S. de la Tour 6-4, 6-4 ; Faure père bat L. Ladouge 6-1, 6-2 ; Mlle Rivière bat Mlle Visseaux 6-1, 6-1 ; Mlle Martin bat Mlle Benneville 6-1, 6-2 ; Mme Bournet bat Mme Zivakow 6-1, 6-2 ; Mlle Berthet bat Mme Quenu 6-3, 6-5 ; Mlle Brochebat Mlle Decugis 6-3, 6-2 ; Mlle du Cros bat Mme Drains 6-2, 6-2.

ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR

Concours régional du 29 août. 1.000 francs prix handicap (à pigeons). — 1^{er}, 2^e et 3^e places partagées entre MM. comte de Bourbon-Bussel, docteur Ralli, du Mesnil l 4, 1474, 16 tireurs.

Nos Hôtes. — Parmi les plus récentes arrivées, nous relevons les noms suivants : M. et Mme A. Perc, Mmes Opreinheim, M. et Mme Schwab ; Mme et Mlle de Fleury, Miss Z. Montbet ; M. et Mme S. Y. Uzuz ; M. L. Vieljeux, M. et Mme Grumbach, M. A. Couglou, M. et Mme P. Foulon, M. et Mme Zide, M. et Miss J. W. Flachet, M. et Miss E. Bess, Mlle Ponlono, M. et Mme Langlois, Mlle et M. Charles Spitz ; le marquis et la marquise de Carvajal ; M. J. Kaestlin ; M. R. B. Worth ; M. Gilles Claran Duviour ; M. Pierre Blanchard ; le docteur Berquet, député du Pas-de-Calais ; le Mlle Berquet ; M. E. Romary ; Mme de la Rivière Aguerro ; le baron de Rotincheau ; Mme Suzanne Gorri ; M. Pierre Chantouclari ; M. et Mme Conharudjian ; M. et Mrs Edith Gorr ; Mlle Samanico ; M. Abdul Fathah ; Yenia Pacha ; M. Barquet ; M. et Mme J. Leconte et Mme Legras ; M. Benoît de Barb, etc.



Mlle Germaine ROUSSEAU (au centre), Reine Nièvre. Mlles Jeanne PETIT et Marie-Louise BELLOSSE, demoiselles d'honneur.

C'est par un temps magnifique, dans un décor de verdure rehaussé d'un paysage multicolore, et en présence de 5.000 personnes que se sont déroulées dimanche et lundi les fêtes de St-Sulpice, à Entrains. La veille, une brillante retraite aux flambeaux a parcouru les rues de la ville pendant que les cloches lançaient à toutes volées leur gai carillon et que, là-haut sur la rive gauche du Nohain dominant la ville retentissait une salve de vingt-et un coups de canon.

Dimanche matin, après le réveil en musique, notre antique « intaranum » fut enlevé par une foule de visiteurs venus de tous les points du département.

A 15 h. 10, le brillant défilé tant attendu commença. En tête venaient les tambours et clairons et la fanfare de Varzy, puis un peloton de jeunes cyclistes aux machines fleuries qui recueillirent de nombreux applaudissements. A dix pas, la première automobile, conduite par M. Berthaut, et décorée merveilleusement, souleva d'enthousiastes vivats.

A peine revenus de cette première surprise, les spectateurs se trouvèrent en présence d'une seconde voiture transformée en un énorme papillon aux ailes et antennes gigantesques, dû au talent de M. Bigonnes, l'artiste bien connu de nos contrées.

Voici l'auto royale. Au milieu d'un parterre de verdure piqué de mille fleurs naturelles variées, la reine apparut, entourée de ses demoiselles d'honneur. Blonde, de taille élancée, vêtue d'un riche manteau en velours fleurdelisé, le sceptre en main, Mlle Germaine Rousseau conquiert d'un sourire son bon peuple. Il en fut de même des deux demoiselles d'honneur : Mlle Jeanne Petit et Marie-Louise Bellosse, deux brunettes aux costumes éclatants. Leur char, dû au talent de M. Petit, chef-jardinier du château d'Entrains, passa sous un tonnerre d'applaudissements.

Un remous se produisit, une quatrième auto, décorée par le même artiste et remplie de fillettes costumées en pages, fait escorte à la reine.

Enfin, la cinquième auto apparut sous l'aspect d'un gigantesque navire avec voiles et bastingages. Sur les sièges de jàbord et de tribord, deux charmantes jeunes filles jetèrent une note éclatante parmi l'équipage de ce nouveau Neptune.

Ce char original est dû à notre compatriote M. Paul Cestre, secondé par plusieurs de ses voisins.

Nous voici à l'hôtel-de-ville. Après un morceau enlevé avec brio par la fanfare de Varzy, la nouvelle cour fait son entrée dans la maison commune. MM. Cassa, maire, Baubou, adjoint, Prestat, conseiller général, Brossier, conseiller d'arrondissement, plusieurs conseillers municipaux et autres notabilités reçoivent la reine. S'adressant à la reine, le maire, prononça une allocution fort goûtée, à laquelle sa gracieuse Majesté répondit par des remerciements.

Après un défilé magnifique dans les rues et quartiers de la ville, la dislocation eut lieu.

Les courses de dimanche prochain à Tannay

C'est dimanche prochain 6 septembre qu'aura lieu, sur le verdoyant hippodrome de Tannay, les courses hippiques de la ville de Tannay.

On fait prévoir qu'elles obtiendront un succès sans précédent. Comme nous l'avons annoncé déjà, les engagements sont des plus respectables. Les meilleurs chevaux qui disputeront leur chance sur les pistes du département ou des départements limitrophes, se trouveront au rendez-vous à Tannay.

Le prix des éleveurs au trot attelé sera des plus intéressants de la région. Tous les sports, voire les profanes, voudront ne point manquer cette épreuve des plus curieuses.

Le prix de la ville de Tannay et du Conseil général au trot monté (3.000 fr.) promet d'être chaudement disputé.

La course plate également avec un prix intéressant de 4.000 francs s'annonce très brillante. On parle d'une douzaine d'engagements dans cette épreuve.

Les amateurs de sport et d'élégance ne manqueraient pas de venir en foule à cette belle manifestation hippique qui promet, avec les grands succès sportifs de cette année par la Société des Courses, d'être le clou de la saison.

Pour mémoire, rappelons, en le résumant, le programme de cette belle journée.

A 14 heures : Prix de la Société d'Encouragement (trot monté), 1.500 fr. distance 2.300 mètres.

A 14 h. 12 : Prix des Éleveurs (trot attelé), 500 fr. distance 3.000 mètres.

A 15 heures : Prix du Gouvernement de la République (trot monté), 1.500 francs distance 2.300 m.

A 15 h. 12. Prix de la ville de Tannay et du Conseil général (trot monté), 3.000 francs, distance 2.300 mètres.

A 16 heures : épreuve de la Société d'Encouragement et de la Société des Courses, pour chevaux de demi-sang (course au galop), 3.000 fr., distance 1.400 mètres.

Le pari-mutuel fonctionnera sur l'hippodrome. Nota : Il est rappelé qu'aucun véhicule ne devra stationner contre le pont de la rivière et le pont du canal, afin d'éviter des encombrements et des accidents. Ils devront se ranger sur le champ de course, dans l'intérêt de tous.

Grande fête foraine. A 21 heures, grand feu d'artifice à la Française.

A 22 heures, bals à grands orchestres.

TANNAY

CONCERT-BAL AU PROFIT DU BUREAU DE BIENFAISANCE

Décidément, on ne s'ennuie pas à Tannay. Comme suite aux belles fêtes des courses, le comité de bienfaisance a organisé un concert et bal qui sera donné grande salle des fêtes le dimanche 13 septembre, par un groupe d'artistes tannaysiens au profit du bureau de bienfaisance.

On aura, dit-il, la bonne aubaine d'y rencontrer le sympathique et désopilant comique L. Riols, qui, toujours d'un dévouement sans bornes à la cause des humbles, apportera son concours désintéressé.

On aura aussi, paraît-il, la bonne fortune d'y applaudir la gentille et gracieuse Mlle Fisière, et d'autres concours précieux en y ajoutant un orchestre spécialement choisi et de tout premier ordre qui se fera entendre au cours du concert et qui donnera au bal un brillant et un entrain inaccoutumés.

Les prix des places ne seront point changés malgré les frais occasionnés. Toujours 5 fr. et 3 francs. Location 0 fr. 50 en plus au secrétariat de la mairie à partir du vendredi 11 septembre. Il sera bon de retenir ses places à l'avance pour être bien placé et surtout pour être certain d'en avoir.

Qu'on se le dise, c'est pour une bonne œuvre.

SAINTE-VALAIE

La foire. — En raison de la fièvre aphteuse, la foire qui devait se tenir samedi prochain n'aura pas lieu.

Fièvre aphteuse. — En raison de la marche envahissante de l'épizootie dans presque toutes les communes du canton, la foire, qui devait se tenir le 5 septembre prochain, est interdite.

Etat civil : Publication de mariage. — Georges Barillot, maître, et Madeleine Baco, demeurant à Dainville (Pas-de-Calais).

Mariage. — Henri Retivat, employé de bureau à Imphy, et Louise Garnier à la Letorbe ; Pierre Durel, cultivateur, et Hélène Girardon, institutrice à Sougères-en-Puisaye (Yonne) ; Charles David, pianiste à Saint-Saulge, et Denise Barthomier, faubourg de Crux.

Naissance. — Robert Beaufils, place de la République.

Décès. — Catherine Tardivon, 85 ans, veuve de François Sève à Pouzy ; Jean Robin, 45 ans, cultivateur à Pouzy ; Thomas Benharne, 81 ans, jardinier, faubourg de Crux ; Léonce Bernard, journalier, 58 ans, rue Hoche.

LA MORT SUSPECTE DE LA RUE GRELU

L'autopsie de M^{me} Louet a été pratiquée hier matin

L'autopsie du corps de Mme Louet, décédée dans les circonstances que « Paris-Centre » a relatées, a été pratiquée hier matin par M. le docteur Tixier. Les viscères ont été prélevés et envoyés au laboratoire de toxicologie de Paris, aux fins d'analyse.

Le résultat des renseignements que nous avons pu recueillir que Mme Louet absorba le contenu d'un tube de comprimés d'une spécialité lyonnaise.

A la commission consultative des farines

La commission consultative pour la détermination du prix limite des farines, s'est réunie à la préfecture, le lundi 31 août.

Après avoir pris connaissance des renseignements fournis par les commissions locales, la commission a estimé que le prix de vente de la farine réglementaire ne devait pas dépasser 161 francs le quintal, rendu en boulangerie.

Six cents pèlerins de Cambrai se rendant à Lourdes saluent la Bienheureuse Bernadette

Hier, à 16 h. 45, six cents pèlerins du diocèse de Cambrai, se dirigeant sur Lourdes, se sont arrêtés dans notre ville.

Dès leur arrivée, ils se sont rendus à St-Gildard, où eurent lieu un salut solennel et le défilé devant la chaise de la Bienheureuse Bernadette.

M. le chanoine Lemaitre, aumônier du couvent, prononça une courte allocution.

Les pèlerins, après avoir reçu quelques instructions de M. l'abbé Legrand, curé de Rousies (Nord), président du pèlerinage, ont repris leur train, qui quitta Nevers à 18 h. 50.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILES VEUVES ET REFORMÉS DE LA GUERRE

La commission permanente du comité départemental des mutilés, réformés et veuves de la guerre s'est réunie le 28 août 1925 à 16 heures, sous la présidence de M. Gouffier, vice-président du conseil de préfecture, représentant M. le préfet.

Étaient présents : MM. Breugnot, directeur de l'Office de placement ; Ch. Férrière, chef du service administratif.

La commission a accordé deux secours exceptionnels de 300 francs chacun.

Deux demandes de secours ont été rejetées. Une allocation journalière de 2 francs a été accordée à un pensionné soigné à domicile.

Une allocation de 180 francs par mois pour 3 mois ; une allocation de 100 francs par mois pour 3 mois ; une allocation de 90 francs par mois pour 3 mois ; six allocations de 60 francs par mois pour 3 mois ; une allocation de 50 francs par mois pour 3 mois.

Une demande de secours, formulée par une veuve est soumise à une enquête.

CINÉ-PARC

Ce soir et demain, grands galas d'ouverture avec un film sensationnel... « J'ai tué »

DE M. SÉSSUE HAYAKAWA EN INTERMÈDE : M. BONNETTI (Gaité-Lyrique)

POUR LES CLARISSES DE PARAY-LE-MONIAL

« Paris-Centre » a publié tout récemment un appel en faveur des religieuses clarisses de Paray-le-Monial, qui ne vivent que de charité et voudraient notamment faire l'acquisition d'accessoires indispensables de cuisine.

Les voyageurs intéressés par cette œuvre ont été remis à « Paris-Centre » :

M. Léger, à Bourges 5
Anonyme de Chantepaix 2
Un compatriote R. T. 10
M. l'abbé Bion 50
M. Henri Georges 5
Anonyme de Sancerre 2
Jean, à Châtellier-Neuve 2
Deux petits Nivernais de dix ans 1 50
Mme Jardion, rue de Vaugues, Paris. 10
Un Bourbonnais 0 50
M. Val, à Paray-le-Monial 10

TRAIN D'EXCURSION POUR VISITER LE MORVAN JUSQU'AU LAC DES SETTONS

La Société Générale des chemins de fer économiques informe le public qu'un train d'excursion de tir les Settons jusqu'au lac des Settons aura lieu le 6 septembre 1925.

Ce train partira de Nevers P.-L.-M., à 5 heures, de Nevers, rue de Paris, à 5 h. 11 et de Nevers-Ville (Mousses) à 5 h. 20 pour arriver aux Settons à 10 h. 23. (Voir l'horaire affiché dans les gares).

Les prix des billets sont fixés comme suit : De Nevers à Lormes, aller et retour, 2^e classe 8 fr. ; 1^{re} classe 12 fr. ; De Nevers aux Settons, aller et retour, 2^e classe 12 fr. ; 1^{re} classe 16 fr.

Les voyageurs munis de billets d'excursion pour les Settons, auront la faculté de descendre à l'une des gares de Corbigny, Lormes, Ouroux, et Montsaucée et d'y attendre le retour du train spécial.

Cette faculté leur permettra de visiter les sites du Morvan qu'ils auront choisis.

Le vol au champ de tir. — M. Augustin Lairie, chamoisier place Saint-Laurent, est venu déclarer à la gendarmerie que l'individu arrêté récemment pour vol de balles en cuivre au champ de tir de Saint-Léger-des-Vignes, comme il le prétendit et comme en témoignaient les pièces d'identité trouvées sur lui.

Ce individu aurait dérobé ces balles à M. Augustin Lairie, dans la soirée du 23 août, au buffet de la gare.

Les chiens qui mordent. — Mlle Léontine Ramon, 23 ans, journalière, 183, faubourg de Mousses, étant à la

A Montigny-aux-Amognes par désespoir d'amour, un jeune homme se tue

SAINT-BENIN-D'AZY La fièvre aphteuse...

SAINT-HONORE-LES-BAINS Vol. — M. Antoine Garnier...

VAUZELLES Vol. — Dans la nuit du 30 au 31 août...

CHANTENAY SAINT-IMBERT LA FETE PATRONALE DE LA SAINT-LEU

Etat civil : Naissance, — Louis Tréchet...

YONNE A Saint-Fargeau, dimanche dernier une conférence a été donnée à la section de la Ligue des catholiques du département

Dimanche dernier, M. Jean Lerolle, a donné une conférence à la section de la Ligue des Catholiques de l'Yonne...

La manifeste constituant déclaration de guerre aux catholiques que fut la déclaration ministérielle de M. Herriot...

Une trêve donc est établie. Est-ce assez ? Non, ce que les catholiques veulent c'est une paix définitive dans la justice et la fraternité française...

Comment arriver à ce résultat ? En se groupant et en s'organisant et puis en agissant avec méthode et continuité...

Les moyens sont nombreux dont on peut user à ces fins : les conférences, la presse, mais surtout l'action individuelle par conversations amicales et recrutement parmi ceux qui l'on peut nommer les « sympathisants ».

M. Albert Lesire demande la parole pour exprimer le désir que les adhérents de la Ligue des catholiques croient entre eux un esprit d'entraide fraternelle...

Et la séance fut levée après que M. d'Asorgy eut exprimé à M. Jean Lerolle les remerciements bien sentis que l'assistance avait elle-même manifesté par les applaudissements dont elle avait salué les principaux passages de cette conférence...

Brevets de préparation militaire. — Les examens qui devaient avoir lieu à Auxerre les 5 et 6 septembre...

CHARENTONNAY Une affaire de coups. — Ces jours derniers, mécontents d'une observation qui leur avait été faite par le chef d'équipe...

LES AIX-D'ANGILLON Arrestation. — Lundi, la gendarmerie a mis en état d'arrestation Eude Grégoire...

CHER BOURGES La circulation des véhicules sur la place Planchat et ses abords

Le maire de Bourges vient de prendre l'arrêté suivant :

STATIONNEMENT A DUREE LIMITEE Tous les véhicules s'arrêtant à la rue du Commerce, place Planchat...

STATIONNEMENT PROLONGE Le stationnement excédant une durée de trente minutes est toléré sur les points suivants :

DEVOIRS DE L'AGENT DE SERVICE L'agent de service sur la place Planchat se tiendra plus particulièrement au carrefour sis entre les voies de tramways...

NERONDES ELECTIONS AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT Trois candidatures pour l'élection prochaine au conseil d'arrondissement...

SAINT-MARTIN D'AUXIGNY LE PRIX DU PAIN Par arrêté du maire, le prix du pain est fixé à raison de 1 fr. 37 le kilo...

SAINT-AMAND Une série de contraventions. — Des procès-verbaux ont été dressés contre Blaise Bourdin...

SANCERRE Le prix du pain. — Par arrêté du maire, le prix du pain est fixé à 1 fr. 30 le kilo...

Accident du travail. — M. Lucien Laroche, 36 ans, ouvrier à Sancerre...

AINAY-LE-VEILL Débit de pêche. — Au cours d'une tournée sur les bords du Cher...

GLEMONT Débit de pêche. — MM. Joseph Georget, 39 ans, ecclésiastique à Laury...

CHARENTONNAY Une affaire de coups. — Ces jours derniers, mécontents d'une observation qui leur avait été faite par le chef d'équipe...

LES AIX-D'ANGILLON Arrestation. — Lundi, la gendarmerie a mis en état d'arrestation Eude Grégoire...

LOIRET La chasse dans le Loiret

Un arrêté du préfet du Loiret, relatif à l'ouverture de la chasse le 6 septembre...

MONTARGIS UN CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTOMOBILE Mme Jeanne Chatain, 30 ans, demeurant 46, rue Dorée...

LE PRIX DU PAIN Par arrêté du maire le pain sera vendu 1 fr. 60 le kilo.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme veuve Guerot-Chollat...

Etat civil : Naissances. — André Barne, aux Limousins ; Raymond Gilton à Chenoviers...

OUZOUEUR-DES-CHAMPS UN OUVRIER TOMBE D'UNE HAUTEUR DE CINQ METRES Occupé à la confection d'une meule à la ferme de M. Floquet...

LA CHAPELLE SAINT-SEPULCHRE CONSEIL MUNICIPAL Le conseil a pris les décisions suivantes :

BAZOCHE-SUR-LE-BETZ Etat civil : Décès. — Léontine Bouchet, 74 ans, épouse Suard, au Bourg.

CHATILLON-COIGNY Accident du travail. — M. Jean Dault, employé à la batteuse de M. Emile Branger...

LE SELLE-EN-HERMOIS Naissance. — Paulette Garnier, à la Martinière.

NOGENT-SUR-VERNON Le prix du pain. — Le pain a subi une légère diminution et se vend maintenant 1 fr. 60 le kilo.

THORAILLES Etat civil : Décès. — Célestine Chevrat, épouse Menin, 83 ans, aux Passerats.

SAONE-LOIRE Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement du Docteur Paul BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Paul-Edme MAILLIOT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Antoine PICOLET

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Pierre GOBY

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame Alice LOUET

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean DORMONT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Etienne BEUGNON

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

SAONE-LOIRE Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement du Docteur Paul BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Paul-Edme MAILLIOT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Antoine PICOLET

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Pierre GOBY

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame Alice LOUET

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean DORMONT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Etienne BEUGNON

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

SAONE-LOIRE Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement du Docteur Paul BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Paul-Edme MAILLIOT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Antoine PICOLET

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Pierre GOBY

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame Alice LOUET

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean DORMONT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Etienne BEUGNON

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean BACQUELIN

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE - 143 Les Rayonnants par René d'ANJOU (Suite) Le Brise-Lames docile, admirablement machiné, vira l'of sur et prenant le vent d'épave...

que des hommes courent, ils s'échelonnent de place en place à une vingtaine de mètres les uns des autres. Il perçoit des coups de sifflets. Que signifient ces choses ? Son cœur bat une charge désordonnée ; les feux s'abaissent, voilà celui de babord qui s'éteint, tandis que le phare jaune de tribord s'éclaircit.

le souterrain est là, il en est sorti au milieu de cette touffe, il pourra donc y rentrer. Il écarta les ronces, les branches, il rejette le sable à brassées, découvre l'entrée du terrier, y pousse Rorick : — Rampez tout droit, je vous suis. Et vite, vite, il rapproche les ronces, les branches de Tamaris, le sable et comme un lézard il s'infiltre sous terre, à reculons. Avant de s'éloigner, il écoute, les pas ne font aucun bruit sur le sol mou, mais les coups de sifflet persistent, il bande tout, s'apprête à fuir, cherche sans parvenir à s'expliquer un éclatement. Nous avons donc de la bande tout de suite ce qui empêchait le lancement du canon de sauvetage de babord ; on a jeté l'autre à la mer. Le général Romuald m'a saisi sous les bras et m'a passé au lieutenant de Saarlon qui était debout dans le bateau, mais un second coup a fait enfoncer brusquement le Brise-Lames et je suis tombé à la mer. Heureusement je sais nager et tu étais là Georges ! Mes pauvres compagnons ont-ils vu mon ami Marc ? Peut-être sauvés, j'ai vu flotter le canon.

Georges ne dit pas qu'il avait entendu des coups de feu, d'ailleurs il avait assez à faire de se guider. Comme la marche était longue dans ce boyau glacé ! — Plus de mur ! s'écria Rorick. — Avancez d'un pas, Monsieur, que je puisse vous dépasser. Voyons... — Nous devons prendre à droite. — Ah ! n'avez même pas une allumette ! Il tâta la voûte les mains levées, il reconnut l'arête où il s'était heurté le front. Bien c'est la bonne route, à présent encore quelques mètres et nous trouverons l'escalier. — Naturellement. Nous sommes sous terre, votre voix tremble... — Je grelotte, je suis trempé jusqu'aux os, et toi aussi, mon brave ami. — Avancez toujours, notre situation va s'éclaircir... — Espérons... — Suivez le mur, au bout d'une centaine de mètres, la solution de continuité cessera et alors deux voûtes s'offriront à nous. — Aussi lumineux... — Oui, pour peu de temps, l'une nous conduirait en forêt de Narval trop dangereuse à aborder, l'autre au couvent de Santa-Maria-Gloriosa. — Ah ! parfaite idée, le couvent, on nous y séchera. — Si on nous y accueille. — Comment ! — Le premier abord sera difficile, on

m'a pris la première fois que j'ai passé là pour le diable. — Avec nos vêtements mouillés, nous n'avons guère l'air de sortir de l'enfer. — Mais qu'est-ce qui nous est arrivé, Georges, l'expliquez-tu ? — Trop bien. Ces bandits de la Stella-Negra en veulent à la vie du Prince Impérial ; ils ont dû lancer une torpille électrique à direction automatique. — Torpille en même. Le Brise-Lames a été frappé au flanc contre la chambre de chauffe, un coup léger l'a fait vibrer, d'abord, puis un éclatement. Nous avons donc de la bande tout de suite ce qui empêchait le lancement du canon de sauvetage de babord ; on a jeté l'autre à la mer. Le général Romuald m'a saisi sous les bras et m'a passé au lieutenant de Saarlon qui était debout dans le bateau, mais un second coup a fait enfoncer brusquement le Brise-Lames et je suis tombé à la mer. Heureusement je sais nager et tu étais là Georges ! Mes pauvres compagnons ont-ils vu mon ami Marc ? Peut-être sauvés, j'ai vu flotter le canon.

les événements dont nous ne connaissons pas le but de prime abord sont réglés par la volonté divine ! Il allait sans hésiter maintenant, solidement arc-bouté, il commençait le lent et progressif effort pour soulever la pierre. Combien lourde ! Pourvu qu'on n'ait pas mis dessus l'harmonium ! — Venez près de moi, Monsieur ; laissez-vous deux poings fermés et de toutes vos forces aidez-moi. Il faut soulever cette voûte. — Suffisamment, l'enfant obéit et de leurs deux efforts réunis, il réussit l'entrebaillement de la dalle qui laissa filtrer un rayon de lumière. Georges redoubla de courage ; il put passer un bras, puis le buste et enfin attirer un prie-Dieu sur lequel il appuyait la pierre. — Rorick, tout mince, put passer le premier ; Georges reprit haleine et se glissa à son tour. — Ma foi, pensait-il, les secours au moins ne nous tuent pas. L'enfant abrité par derrière ses regards à l'entour de cette voûte éclairée d'un clergé. — Nous sommes dessous la chapelle que je dessinais de loin, expliqua Georges. — Il ouvrit la porte qui conduisait à l'église haute et, le clergé en main, éclaira la marche le long des degrés. — Le sanctuaire était sombre, désert, seule la lampe de l'autel brillait. Une autre porte faisait face à celle qui venait de donner passage aux fugitifs. L'officier l'ouvrit. — La sacristie ! On y voit une armoire d'enfant de chœur, un rocher, des statuettes rouges. — Ce disant, il décrochait les vêtements. Voici qui est ser, tenez, Monsieur, transformez-vous en clerc. — Georges attachait les habits du petit Prince, il le froissait énergiquement pour ramener la chaleur, puis lui jetait sur les épaules la tunique rouge, il lui enlevait ses bottines, réchauffait ses pieds avec son souffle et la réaction se faisait le tremble dans un convulsif attendait. Des burettes remplies de vin reposaient sur une corbeille préparée pour la messe matinale. Sans

UNE GRANDE ÉCOUVERTE FRANÇAISE

Un énorme progrès réalisé - La guérison des Maladies de la Peau, Viciés variqueux, de l'Arthritisme (Douleurs, Rhumatismes, etc.), des Troubles de la Circulation (Artério-Sclérose, Varices, Phlébites, etc.) et des Maladies des Femmes.

En attendant de nouveau l'attention de nos lecteurs sur une nouvelle méthode de traitement des affections qui dérivent de l'état arthritique, il est conscient de faire non seulement une œuvre utile, mais je suis certain de faire une bonne action.

Je demande donc à tous ceux que, de près ou de loin, cette question intéresse, de me prêter attention et de bien méditer ces lignes : ils s'étonneront bien des manœuvres irritées et aussi bien des souffrances.

En dépit des progrès considérables accomplis ces vingt dernières années, tous les efforts de l'art de guérir n'ont abouti, pour ce qui nous occupe, il faut bien le dire, qu'à de bien piètres résultats, ces résultats, du reste, chacun les connaît.

Il était réservé à M. L. Richelet, de Sedan, à la suite de patientes recherches admirablement conduites, d'apporter un peu de lumière dans l'obscur chaos de la thérapeutique des Maladies de la Peau et de l'Arthritisme.

La méthode a fait ses preuves de longue date, dans la cure difficile des maladies de la Peau. Les eczémas secs ou humides, psoriasis, sycoïse de la barbe et de la moustache, herpès, acné, furoncles, tumeurs, dartres, impétigo, lichen, prurigo, rougeurs, maladies du cuir chevelu y trouvent le remède le plus renforcé et le plus héroïque.

Il suffit de peu de temps pour voir se reconstituer graduellement les fonctions normales de la peau. La démangeaison si pénible et si tenace, qui accompagne le plus souvent ces maladies, disparaît dès le début de la cure.

Dans l'arthritisme, constipation, dans le rhumatisme, la goutte, les empêtements des cellules glandulaires (glandes), etc., la méthode de L. Richelet dissipe rapidement la douleur, résout les déformations rebelles des membres, des doigts, des oreilles, les vieilles sciaticques et les états névralgiques invétérés qui ont résisté à tous les traitements.

Dans ces divers cas, elle assure l'élimination complète et rapide de notre ennemi intime, l'acide urique.

Enfin cette excellente médication a fourni des résultats inespérés dans les troubles les plus profonds de la circulation. On constate la régularisation des mouvements du cœur, la disparition de l'oppression, de l'essoufflement, des vertiges, des étourdissements, des varices, des phlébites, des hémorroïdes et

l'amélioration rapide de l'artério-sclérose, cette terrible rouille de nos vaisseaux, qui entraîne la vieillesse anticipée et précipite combien de morts précoces. S'il s'agit d'une femme, les époques irrégulières, les leucorrhées, la métrite, les accidents si redoutables du retour d'âge seront radicalement supprimés et l'on verra renaître les forces ébranlées et la vitalité compromise.

Cette action énergique sur le système circulatoire explique les cures extraordinaires obtenues dans les affections variées des membres inférieurs, ulcères variqueux, eczémas variqueux (maux de jambes), varices, phlébites, etc. La décongestion des tissus et de toute la partie malade se fait rapidement, et une cicatrisation complète succède à un soulagement, un réel bien-être se produisant au début de la cure. Très vite, également, la sensation de lourdeur disparaît et la démangeaison s'évanouit.

Pour toutes ces raisons, je voudrais voir plus souvent cette merveilleuse médication employée à titre « préventif », même par ceux qui sont en bonne santé et plus encore, par tous les indifférents, les négligents, qui s'élevaient ainsi de cruels déboires, les pénibles souffrances auxquels les prédisposent leur diathèse arthritique.

Maintenant, je le répète, tous ces maux sont guéris sans retour offensif, sans changer ses habitudes, à peu de frais, par ce précieux traitement dont, du reste, des milliers de témoignages et de multiples expériences ont affirmé l'éclatant succès.

Que ceux auxquels cette révélation ne dirait que peu de chose veuillent bien se renseigner. Qu'ils s'informent auprès de la formidable légion de ceux qui ont pu apprécier la méthode et qui ont écrit leurs noms et adresses, sans plus attendre, à leur pharmacien, et achètent un flacon de Dépuratif Richelet, de manière à commencer la cure sans plus tarder. Qu'ils suivent les instructions détaillées dans la brochure illustrée qui accompagne chaque flacon et, au besoin, qu'ils écrivent directement à M. Richelet, pharmacien de 1^{re} classe, ancien interne des hôpitaux de Paris, 16, rue de Belfort, Bayonne-Basses-Pyrénées, qui leur donnera gratuitement, selon leur cas, tous les renseignements utiles pour se soigner et se guérir. P. L.

Etude de M^{rs} GROS, notaire à Decize (Nièvre).

A VENDRE A L'AMIABLE En bloc ou par lots 76 HECTARES DE BOIS TAILLIS commune de Sougy (Nièvre), très belles réserves, important trifonds de gypse sous 30 hectares, carrière ouverte. S'adresser au notaire. 28.291

Etude de M^{rs} Joseph PEROT, notaire à Moulins-Engilbert

A vendre à l'amiable 1^{re} MAISON BOURGEOISE sise au bourg d'Onlay, comprenant plusieurs pièces, jardin et dépendances. Jouissance, 11 novembre 1925. 2^o MAISON à Pouilly, commune de Montaron, comprenant 3 pièces, dépendances, jardin et terrain. Excellent état. Jouissance immédiate. S'adresser au notaire. 28.242

Etude de M^{rs} Joseph PEROT, notaire à Moulins-Engilbert

A vendre à l'amiable MAISON D'HABITATION sise à Moulins-Engilbert, rue Rollin, comprenant 5 pièces, dépendances, cour et jardin, électricité. Parfait état, jouissance 11 novembre 1925. Pour renseignements et traiter s'adresser au notaire. 28.242

Etude de M^{rs} BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE BELLE PROPRIÉTÉ à Nevers, rue de la Chambrère, n° 5, comprenant grande habitation et jardin d'une contenance de 2.800 mètres environ. Convientrait pour clinique, pension ou industrie. S'adresser pour tous renseignements à M^{rs} BOUQUILLARD, qui délivrera permis de visiter. 28.234

Etude de M^{rs} BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTE AUX ENCHÈRES A Nevers, salle des ventes, avenue G. Clemenceau n° 1. Le samedi 5 septembre 1925, à 13 heures

UN MOBILIER comprenant : Salle à manger Renaissance (buffet 5 portes, table, chaises), Dessert Renaissance, très belle chambre à coucher moderne style Empire (armoire portes, lit, sommier, table de nuit, orpèdre, fauteuils, chaises, armoires à glace, commodes, tables, toilette, 2 lits bois, 2 lits fer, 2 cuivre, 2 lits cage, pendule Comtoise, buffet, chaises, literie, vaisselle, tableaux, appareils de chauffage, lustre à gaz, baignoire cuivre, machine à coudre, cuisinière, fourneau à gaz, nombreux objets divers. Au comptant, frais en sus. 28.453

Etude de M^{rs} PRASLON, notaire à Corbigny (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte reçu par M^{rs} Praslon, notaire à Corbigny, le 12 août 1925, enregistré à Corbigny le 17 août 1925, folio 25, c. 104, M. Gervais-Henri-Victor JACQUAUX, négociant, et Mme Louise-Hélène GABANDELLE, son épouse, demeurant ensemble à Corbigny, ont vendu à M. Louis-Henri VUILLET, commerçant, et Mme Marie-Berthe-Louise JACQUEMIN, son épouse, demeurant ensemble à Morez (Jura) et actuellement à Corbigny, un fonds de commerce de chausseries exploité à Corbigny, Grande-Rue, connu sous le nom de « La Botte Rouge », et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel servant à son exploitation, et les marchandises en dépendant, avec entrée en jouissance au 1^{er} août 1925.

Cet avis est fait en renouvellement de celui paru dans le « Paris-Centre » du 22 août 1925 (fol. n° 28.267).

Les oppositions, au paiement du prix de cette vente devront être formées dans les dix jours au plus tard qui suivront la présente insertion et non en vertu de l'étude de M^{rs} Praslon, notaire.

Pour deuxième insertion. PRASLON, notaire. 28.267

Etude de M^{rs} Joseph PEROT, notaire à Moulins-Engilbert

A vendre à l'amiable MAISON A usage de Café-Restaurant, à Villapourçon, place de l'Eglise. Licence, à céder avec l'immeuble, mobilier, matériel, etc. S'adresser à M^{rs} PEROT, notaire. 28.243

Etude de M^{rs} Joseph PEROT, notaire à Moulins-Engilbert

A vendre à l'amiable MAISON BOURGEOISE sise au bourg d'Onlay, comprenant plusieurs pièces, jardin et dépendances. Jouissance, 11 novembre 1925. 2^o MAISON à Pouilly, commune de Montaron, comprenant 3 pièces, dépendances, jardin et terrain. Excellent état. Jouissance immédiate. S'adresser au notaire. 28.242

Etude de M^{rs} Joseph PEROT, notaire à Moulins-Engilbert

A vendre à l'amiable MAISON D'HABITATION sise à Moulins-Engilbert, rue Rollin, comprenant 5 pièces, dépendances, cour et jardin, électricité. Parfait état, jouissance 11 novembre 1925. Pour renseignements et traiter s'adresser au notaire. 28.242

Etude de M^{rs} BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE BELLE PROPRIÉTÉ à Nevers, rue de la Chambrère, n° 5, comprenant grande habitation et jardin d'une contenance de 2.800 mètres environ. Convientrait pour clinique, pension ou industrie. S'adresser pour tous renseignements à M^{rs} BOUQUILLARD, qui délivrera permis de visiter. 28.234

Etude de M^{rs} BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTE AUX ENCHÈRES A Nevers, salle des ventes, avenue G. Clemenceau n° 1. Le samedi 5 septembre 1925, à 13 heures

UN MOBILIER comprenant : Salle à manger Renaissance (buffet 5 portes, table, chaises), Dessert Renaissance, très belle chambre à coucher moderne style Empire (armoire portes, lit, sommier, table de nuit, orpèdre, fauteuils, chaises, armoires à glace, commodes, tables, toilette, 2 lits bois, 2 lits fer, 2 cuivre, 2 lits cage, pendule Comtoise, buffet, chaises, literie, vaisselle, tableaux, appareils de chauffage, lustre à gaz, baignoire cuivre, machine à coudre, cuisinière, fourneau à gaz, nombreux objets divers. Au comptant, frais en sus. 28.453

Etude de M^{rs} PRASLON, notaire à Corbigny (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte reçu par M^{rs} Praslon, notaire à Corbigny, le 12 août 1925, enregistré à Corbigny le 17 août 1925, folio 25, c. 104, M. Gervais-Henri-Victor JACQUAUX, négociant, et Mme Louise-Hélène GABANDELLE, son épouse, demeurant ensemble à Corbigny, ont vendu à M. Louis-Henri VUILLET, commerçant, et Mme Marie-Berthe-Louise JACQUEMIN, son épouse, demeurant ensemble à Morez (Jura) et actuellement à Corbigny, un fonds de commerce de chausseries exploité à Corbigny, Grande-Rue, connu sous le nom de « La Botte Rouge », et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel servant à son exploitation, et les marchandises en dépendant, avec entrée en jouissance au 1^{er} août 1925.

Cet avis est fait en renouvellement de celui paru dans le « Paris-Centre » du 22 août 1925 (fol. n° 28.267).

Les oppositions, au paiement du prix de cette vente devront être formées dans les dix jours au plus tard qui suivront la présente insertion et non en vertu de l'étude de M^{rs} Praslon, notaire.

Pour deuxième insertion. PRASLON, notaire. 28.267

ELECTRICITÉ

Installations Usines et appartements
Force - Lumière - Sonnerie - Téléphone -
Équipement voitures automobiles
Charge d'accus de voitures et T. S. F.
Moteurs électriques et à essence
Toute puissance

Petit Appareillage électrique

Lampes de toutes marques
Et toute intensité
Lustres, Plafonniers et appareils de chauffage

A. OUGEN

6, rue St-Louis, Fourchambault (Nièvre)
Téléph. 34 - R. C. 60/4.051

ÉTUDES ENTREPRISES GÉNÉRALES

CONSTRUCTIONS ÉCONOMIQUES
Maisons et cités ouvrières
DEMANDER NOS PRIX A FORFAIT

TOUS TRAVAUX DE BETON ARME
Constructions industrielles et agricoles
Cuves verrees pour vins, alcools, etc.

M. BRACQ & J. BERTINETTI

Ingénieurs-Constructeurs
Bureaux : 16, rue de Paris, NEVERS
Études - Devis sur demande

BOULANGERIE, GRAINETTERIE, 80 quintaux par mois, 150 sacs d'issues, bonne taxe, à céder dans fort canton de la Nièvre. On se retire, cause santé. Prix 35.000 fr. A débattre. Bureau du journal. 27.916

A LOUER VILLA 6 pièces, rue Charles-Roy 3/4, avec jardin ombragé, libre de suite. S'adr. à M. VIRLGOEUX, 9, rue du Rempart, Nevers. 28.475

HOTEL CAFE, plat du jour, ville du Centre, bail 12 ans, loyer 4.000 fr., 10 chambres bien meublées, rapport 10.000 fr., buvette 120, écurie, garage, femme seule âgée, cède cause maladie. Cède avec 40.000 fr. comptant.

HOTEL CAFE RESTAURANT ville du Centre, bail 13 ans, loyer 3.500 fr., 14 chambres rapportant 11.000 fr. Bonne buvette. Vieillard cède pour 50.000 fr. comptant.

HOTEL CAFE RESTAURANT belle ville du Centre, bail 12 ans, loyer 4.800 fr., 7 chambres, rapport 12.000 fr. Ecurie rapportant 4.000 fr. Affaires 300 fr. par jour environ. Femme malade. Cède avec 38.000 francs comptant.

LACOMBE, 21, rue Fontaine-au-Roi, Paris, ou Castel-Neuf, par Guérogny (Nièvre). 28.447

VENTE DE FONDS DE COMMERCE FONDS DE BOULANGERIE dans importante commune de la Nièvre. Pâtis mécanique, four moderne, 5 heures de portage avec camionnette Ford en très bon état. Bail 16 ans, loyer 600 francs, 4 quintaux par jour assuré. Prix à débattre. Bureau du journal. 28.396

Locations ON OFFRE PROPRIÉTÉ de 15 hectares environ dont 1 hectare en vigne très bien comme terre et logement, dans l'Allier, en mélangé, se peut entrer en jouissance le 1^{er} novembre prochain. Bureau du journal. 28.468

ON DEMANDE Cherche LOGEMENT à Decize ou Saint-Léger-les-Vignes, sur rue principale. Bureau du journal. 28.400

Ventes MOTOCYCLETTES Triumph 1919, 4 HP, à bon état de marche, 2.250 fr. M. BLASINI, à Tazières, près Nevers. 28.184

CONDUITE INTERIEURE Ford, carrosserie française, état de neuf, visible garage de Nevers, rue Félix-Faure, Nevers. M. BLASINI, à Tazières, près Nevers. 26.924

MACHINES A TRICOTER très larges, Prix de Fabric. Algériennes, Travail assuré. Catal. gratuits. L'ALANES toutes nuances. Echant. gratis. LA LABORIEUSE, 10, Quai d'Orléans, Nantes. 28.118

SITUATION 12.600 fr. PAR AN à M. actif, capable recruter et diriger cotiers Société capital et cotiers est offerte par 10.000.000. Écrire avec références à M. NAU, à Fours (Nièvre). 28.411

AUTOMOBILE BALLOT 2 litres sport et touriste. VERMOREL 1000 kgs. DONNET-ZEDEL 7 et 11 C. V. Camionnettes 300, 600 et 1800 kgs. CYCLEGAR VIOLET 5.250 francs.

Garage T. CHRIST Rue Gambetta, 12 et 14 MOULINS T. 15 - Atelier de Réparations

REMISEME DE TOUS CYLINDRES DE MOTEURS, sur machines spéciales, nouveaux pistons, axes, segments, trois ou quatre jours après réception. Prix travail irréprochables. COLLET et Cie, Belleville-sur-Saône.

JARDINIER seul, 4 branches, b. réf. est demandé pour l'Ardoise, Ecr. Mme de LAFARGE, Hel. Albert 1^{er}, Vichy.

Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers Le Gérant : JOYET DE MAUBEC

Chasseurs! mettez-vous en règle..

Avec la loi d'abord, mais aussi avec vous-même !
Vous avez pris votre permis, préparé votre fusil, fait ou acheté vos cartouches, songez à acheter aussi votre vêtement de Chasse

aux MAGASINS A. BOMBLED

"Le Spécialiste préféré de l'Homme élégant"
67, Rue du Commerce et 2, Rue de Nemours - NEVERS

Veston carnier toile fil, article solide. 65., 49., 37.»	Complet chasse en toile caoutchou. Très résistant. 149, 135 99.»
Paletot imperméable avec pelerine et capuchon. 129.» Le caissard doublé caout. 45.»	Veston carnier, couil ou côtelé extra. 55.» Fabr. sup. 79., 65.»
Complet chasse, bure extra, confection soignée. 175.» et 149.»	Raglan caoutchouc, tissu double, depuis. 99.»

Les plus beaux tissus en costumes de sport

JEUNE FILLE ou FEMME pour la cuisine, même débutante, 2 mètres. S'adresser rue Floquet, 24, à Cosne (Nièvre). 28.310

POMPE LEMAIRE avec roulement 32 mètres chaîne à godets ; moteur « Johnson » à essence 1 CV 3/4, cause double emploi. M. BERNOT, ville des Plauts, par Imphy (Nièvre). 28.294

1 SEMOIR à pommes de terre ; 1 POMPE à bras, aspirante et foulante ; BLASINI, à Tazières, par Nevers. 27.558

MATERIEL d'usine électrique complet, machine à vapeur Westinghouse 30, 35 HP., chaudière Babcock 35 mètres. Pompe alimentaire, réservoir réchauffeur, 2 dynamos, petit moteur électrique, avec tuyauterie et tous accessoires. A vendre bloc ou détail. Bonnes conditions. On peut visiter. Bureau du journal. 28.250

CHIEN D'ARRÊT, Braque bourgnonnais, 15 mois. Bureau du journal. 28.353

CHIEN BASSET, 6 mois, excellent origine, parents parfaits lévriers, lapins. M. COLY, garde au château Saint-Michel, par Rémyilly (Nièvre). 28.330

Personnel ON DEMANDE APPRENTI BOUCHER, présenté par ses parents. Bureau du journal. 27.831

GARÇON BOUCHER de suite de 18 à 20 ans, sachant faire l'abbatino. Bureau du journal. 28.358

JEUNE FILLE de 15 à 16 ans munie certificat d'études, pour bureau et courses. Bureau du journal. 28.404

JEUNE FILLE connaissant la couture pour coupe et atelier. S'adresser M. LARDILLIER, 17, rue Saint-Benoit, Nevers. 28.452

MANGEVRE, marié, sera logé. S'adr. à LAUVERGEON Frères, Moulin de Recy, par Vinon (Cher). 28.251

OUVRIER MARECHAL, célibataire ou marié. Ecrire M. TARTRAT, La Colancelle (Nièvre). 28.225

EMPLOIS VACANTS, toutes professions, France, Colonies, Étranger. RAPID PRESSE, B. P. 50. Paris (10^e). 20.224

JEUNE HOMME 17 ans à fort intelligent, connaissant un peu la mécanique, demande place pour se perfectionner, voudrait être logé et nourri. Bureau du journal. 28.454

GENS DE MAISON ON DEMANDE BONNE sachant faire la cuisine avec références. Bons gages. Se présenter chez Madame ROBINOT 12, rue Dupin Nevers. 28.472

LE SECRET DU CURE NIVERNAIS Pipi au Lit, Asthme, Hémorroïdes RADICALEMENT GUERIS (Notice gratuite) Dépôts : GUR, ph. à Decize ; MACLOS, ph. à Clamecy ; MORICE, ph. à La Machine ; SEGUIN, ph. à Cosne. Écrire : ph. J. G. LAZORTHES, à NEVERS

5 C.V. CITROEN 10 C.V. Garage de la Nièvre Les plus économiques - Meilleur marché

Armes-Munitions J. AUROY 37, Rue des Bouchers MOULINS Cartouches chargées au gré du client - Fournitures diverses

Constructions Mécaniques A. COUSON NEVERS, 5 bis, Boulevard Victor-Hugo, 5 bis, NEVERS Maison Fondée en 1920

TOUTE LA MECANIQUE ET SES APPLICATIONS Engrenages droits, coniques Hélicoidaux taillés Tour, Fraisage, Rabotage A Façon et en Série Montage de Machines - Transmissions Spécialité de Machines à Imprimer et façonner le papier La Maison se charge de tous travaux de Cimentation. Trempe avec appareils modernes. PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE ATELIERS PRES LE PARC

Vous avez le gaz, l'électricité. Pourquoi n'avez-vous pas le CHAUFFAGE CENTRAL Par Radiateurs et Chaudières "IDÉAL CLASSIC" BUTINF^{es} CONSTRUCTEURS MOULINS Chauffage central Service d'eau chaude G^o CHOIX d'APPAREILS SANITAIRES

Bon Vin Coteau 260 fr. la pièce de 210 litres, franco voiture gare, fût et drols compris, contre remboursement. Paul VEDEL, 18, rue Louis Laget, Nîmes (Gard).

LE RECHAPAGE DES PNEUS AVEC U^o PNEU Neuf AUTOMOBILISTES !! Un recouchage FIT = Un Pneu Neuf Pierre BINON Procédé FIT Faubourg Saint-Privé, DECIZE (Nièvre)

Divers DISPOSE BUREAU, téléphone centre accepterait agence, dépôt préférence travaux auto. Demande travaux écritures, comptabilité. Bureau du journal. 28.467

Prendrai 1 ACTIONNAIRE pour chasse environs Nevers. Bureau du journal. 28.443

On demande à acheter BOUTEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 28.655

Chasses gardées AVIS La chasse est interdite sur la propriété de Ray, commune de Dormes (Nièvre). 28.351

GARIGNY. - Tous les propriétaires réunis se réservent entièrement la chasse sur tout le territoire de la commune. 28.444

CHASSE GARDEE Le locataire de la chasse de la propriété des Maillets, canton de Dormes, prévient MM. les Chasseurs de la région que la chasse est strictement réservée et gardée sur toute l'étendue des terres, étangs et bois dépendant de ladite propriété. 28.412

CHASSE La chasse est interdite dans la commune de Garchizy, sur les propriétés environnant Azy, Les Bardins, La Vallée de Parzy, le domaine de la Grande Buisserie. Ces propriétés seront gardées, presque en totalité par les Brigades mobiles de la Sécurité du Centre. 28.456

LA CHASSE est gardée sur les propriétés de la Blouze et du Pont du Chêne, situées communes de Jully et Saut-Bourdon, par l'Union des Chasseurs Nivernais. 28.450

Cercy-la-Tour. - CHASSE GARDEE La chasse est réservée sur le domaine de Vernizy, situé sur les communes de Vernizy et de Cercy-la-Tour, et sur les bois sis communes de Cercy-la-Tour, Verneuil et Dienes, Aubigny, appartenant à M. le Prince de Broglie. La surveillance est assurée par l'Union des Chasseurs Nivernais et par un garde parti culier. 28.458

CHASSE GARDEE MM. les chasseurs sont prévus que la chasse est gardée sur la propriété de Chassy-Bas, commune de Ville-Vallée. 28.451

LA CHASSE est gardée sur la propriété de M. MAGNARD, domaine de Genivère, commune de Fourchambault et la Cour-Basse, commune de Varennes. 28.440

On devient Propriétaire! en s'adressant à LA Prévoyance de l'Ouest Société Mutuelle d'Épargne et de Construction Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

qui vous facilitera, par des crédits de 10 ou 15 ans, l'acquisition ou la construction de la maison que vous désirez.

Renseignements et Documents gratuits: S'adresser à la DIPECTION RÉGIONALE, 11, Av. Georges-Clément, NEVERS

Inspection principale : M. DAUDET, à Mars-sur-Allier. Bureau à Saint-Pierre-le-Moutier, ouvert le jour de 8 heures à midi. Inspection particulière : M. SIMONIN, rue des Vignes à Decize. Inspection particulière à Saint-Honoré-les-Bains : M. MICHON.

Démonstration GRAND 5 C.V. CITROEN 10 C.V. Garage de la Nièvre Les plus économiques - Meilleur marché

Armes-Munitions J. AUROY 37, Rue des Bouchers MOULINS Cartouches chargées au gré du client - Fournitures diverses

Constructions Mécaniques A. COUSON NEVERS, 5 bis, Boulevard Victor-Hugo, 5 bis, NEVERS Maison Fondée en 1920

TOUTE LA MECANIQUE ET SES APPLICATIONS Engrenages droits, coniques Hélicoidaux taillés Tour, Fraisage, Rabotage A Façon et en Série Montage de Machines - Transmissions Spécialité de Machines à Imprimer et façonner le papier La Maison se charge de tous travaux de Cimentation. Trempe avec appareils modernes. PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE ATELIERS PRES LE PARC